

DOSSIER

Équipe PRAXCIT¹

Co-construire les connaissances

La participation citoyenne représente beaucoup plus qu'un simple outil de consultation du public sur des décisions à prendre ou déjà prises : elle constitue un mode privilégié de production des connaissances, d'expérimentation et de délibération sur des stratégies d'action. C'est tout particulièrement le cas dans le champ des inégalités sociales.



Gilderic, 2008. Certains droits réservés. (cc)

De fait, en offrant un espace d'expression ouvert à tous, la participation citoyenne contribue à lutter contre les inégalités sociales dans la prise de parole. Cette mise en commun des expériences de vie et/ou d'intervention constitue, pour le chercheur, une précieuse source de données sur les inégalités sociales (dans les conditions de vie et dans l'accès aux ressources) et sur les rapports sociaux qui les produisent. Ces connaissances peuvent guider l'élaboration de politiques et de programmes de lutte contre ces mêmes inégalités sociales, fondés sur les savoirs expérientiels des populations auxquelles ils sont censés bénéficier.

Bref, action concrète de lutte contre les inégalités dans la reconnaissance des savoirs, production de connaissances sur les rapports sociaux inégalitaires, aide à la mise en place de politiques de réduction des inégalités sociales : c'est à ces trois niveaux que la participation citoyenne sert la recherche et l'action sur les inégalités sociales. Pourtant, sa capacité à produire des connaissances susceptibles de guider l'action sur le social n'a guère été documentée et encore moins évaluée – lacune d'autant plus remarquable que la participation est volontiers prônée dans les discours gouvernementaux au Québec.

La nouvelle équipe *Pratiques de participation citoyenne dans la recherche et l'action sur les inégalités sociales* (PRAXCIT) au CREMIS entend contribuer à combler cette lacune, non seulement en documentant et en évaluant des pratiques existantes, mais aussi en développant des approches novatrices.

Appel

Ces deux dernières décennies ont été marquées au Québec par la multiplication des pratiques et des dispositifs de discussion sur les grands enjeux de société : audiences publiques, concertations, consultations publiques, forums (Blondiaux, 2001). Si elle ne date donc pas d'hier, l'importance accordée aujourd'hui aux questions de participation témoigne de l'actuelle reconfiguration des rapports entre l'État, le marché et la société civile. Cet appel à la participation recouvre différentes finalités et justifications.

Certains voient dans cet appel à la participation un impératif de la « nouvelle gestion publique » (Blondiaux et Sintomer, 2002) et une réponse d'un État « post providentiel » en proie à une crise de sa légitimité. Celle-ci se traduit en effet par une désaffection populaire, voire une montée du cynisme à l'endroit de l'action politique et des autorités élues. L'appel à la participation viserait dans ce contexte à regagner un sceau démocratique, par l'implication des citoyens dans l'édiction des règles et des

politiques collectives. La participation serait aussi un véhicule de formation et d'information des citoyens/consommateurs afin, d'une part, que ces derniers comprennent mieux les logiques et les enjeux qui sous-tendent les actions des professionnels et des gestionnaires publics et, d'autre part, que les décideurs appréhendent mieux leurs réactions à d'éventuelles décisions (Blatrix, 2009).

Or, malgré les pratiques mises en place, le public ne semble pas avoir repris confiance envers la sphère politique ni envers les savoirs scientifiques et techniques invoqués par l'État pour légitimer ses décisions (Blondiaux et Sintomer, 2002; Barnes, Newman et Sullivan, 2007; Sintomer, 2007; CSBE, 2004). Les dispositifs délibératifs eux-mêmes sont largement disqualifiés en raison de leur cadre pré-réglé et de leur nature « consumériste » (Loncle et Rouyer, 2004). Jacob (2009) souligne la difficulté à mettre de l'avant une approche plus participative et démocratique, alors que dans le même temps sont priorisées les données probantes ou « *Evidence Based Practices* » et les savoirs « experts » (O'Neill, 2003; Couturier, Gagnon et Carrier, 2009), au détriment de l'expérience des populations qui subissent les rapports inégalitaires (Weinstock, 2007; Lecomte, 2003, 2008 et 2009; Dryzek, 2004). Ce cadre gestionnaire offert par les pouvoirs publics, empreint d'une logique hiérarchique, freine l'adaptation des programmes aux demandes et aux besoins locaux, et ce, en dépit des prétentions exprimées en ce sens (Bourque, 2009; Dupuis et Farinas, 2009 et 2010).

DOSSIER

« L'importance accordée aujourd'hui aux questions de participation témoigne de l'actuelle reconfiguration des rapports entre l'État, le marché et la société civile »

Mise en minorité

Si « la possibilité effective de participer représente l'une des responsabilités sociales fondamentales sans laquelle on ne peut affronter les dilemmes sociaux qui sont les nôtres aujourd'hui » (Sen 2003 : 120), l'accès à la participation n'est pas le même pour tous et soulève des enjeux de liberté et de responsabilité sociale. Fraser (2005) va en ce sens, suggérant que l'on ne peut se contenter d'une égalité formelle qui serait garantie par des procédures participatives techniques. Ces procédures peuvent dans les faits reproduire certains rapports sociaux inégalitaires tels que les rapports de genre. L'enjeu est considérable puisque savoirs expérientiels et disciplinaires ne partagent ni les mêmes vocabulaires, ni les mêmes compétences acquises (sur les plans, par exemple, des expériences de vie ou des capacités de lecture et d'écriture). Pour ces raisons, la participation citoyenne n'entraîne pas mécaniquement une meilleure représentation des intérêts des populations situées au bas de l'échelle sociale, ni une plus grande justice sociale (Bacqué *et al.*, 2005).

Ces inégalités dans la reconnaissance des savoirs sont elles-mêmes enchâssées dans des inégalités de pouvoir et des inégalités économiques. L'absence du point de vue des catégories stigmatisées dans les approches institutionnelles sur la pauvreté et l'exclusion va ainsi de pair avec leur stigmatisation et leur « mise en minorité ». Ce contrôle du savoir peut être vu, à l'instar de Gouldner (1979), comme la source d'un nouveau pouvoir de « classe » (au même titre que le contrôle du capital), ou bien comme un instrument d'appropriation d'autrui dans sa capacité de réfléchir et de décider (McAll, 2008a ; 2008b ; 2009). La participation exige donc la création d'espaces de prise de parole et de mise en commun des savoirs, notamment ceux des populations victimes d'inégalités et stigmatisées. Les pratiques participatives devraient aussi constamment être questionnées afin d'éviter la reproduction du modèle dominant de participation (Fung et Wright, 2005, cité dans Mercier *et al.* ; 2009 : 50).



2. 01 8. 2006. Certains droits réservés (cc)

Certains modèles de recherche sont davantage soucieux de faire émerger un savoir peu affirmé publiquement. La démarche proposée par PRAXCIT entend s'ancrer dans l'expérience et la vie des personnes et de leur communauté (Khanlou et Peter, 2005: 2338). Elle s'inspire de différents courants de la recherche dite participative, telle la recherche-action participative. Le chercheur peut alors accéder à un savoir plus expérientiel, qui interroge les savoirs experts dans leur dimension normative (Baron, 2007: 139 ; Heron et Reason, 1997). Comme le souligne McIntyre (2008: 67), le processus de recherche doit permettre aux gens de raconter leur vie d'une manière qui reflète leurs vérités et leurs réalités, tant personnelles que collectives. La mise en commun des connaissances dans l'optique de transformer les pratiques peut alors être pensée en termes d'« émancipation ». Selon Boltanski (2009), l'émancipation procède d'une critique de la réalité sociale, critique dont l'espace d'expression s'est rétréci ces dernières décennies. La critique des rapports sociaux inégalitaires par ceux et celles qui les subissent, d'une part, et les outils et cadres théoriques critiques construits dans l'activité de recherche, d'autre part, s'enrichissent ainsi mutuellement, ouvrant de nouvelles pistes de pensée et d'action.

Pluralité des savoirs

Les travaux des membres² de l'équipe PRAXCIT s'inscriront en continuité avec les recherches que le CREMIS mène sur les inégalités sociales et les discriminations opérées sur la base des critères inscrits dans la *Charte des droits et des libertés* (L.R.Q., Chap. C-12).

L'équipe vise le recensement et la documentation, sous la forme d'une banque de données, des pratiques qui produisent des connaissances et développent des stratégies d'action sur ces inégalités. De plus, l'équipe projette d'expérimenter de nouveaux modèles participatifs destinés à favoriser la prise de parole, le partage de savoirs et la délibération. Des dispositifs variés seront mis en œuvre à cet effet : création d'espaces citoyens, techniques d'animation permettant la coproduction des connaissances, utilisation des arts, du théâtre d'intervention, de la vidéo et des nouveaux

médias écrits. L'équipe entend enfin évaluer ces pratiques participatives – qu'elles soient existantes ou nouvelles – à l'aune de leur capacité à mettre en commun des connaissances et à orienter (ou transformer) l'action pour améliorer le bien-être des populations. Cette évaluation sera elle-même participative, engageant les différents acteurs (populations, intervenants, gestionnaires) dans une démarche réflexive sur leurs pratiques. Ces objectifs de recensement, d'expérimentation et d'évaluation s'appliqueront de façon transversale à trois moments de la démarche participative.

Le premier de ces moments voit différentes catégories d'acteurs partager entre elles – chacune de leur côté – leurs savoirs relatifs à un même sujet. Il s'agit ici de réduire les inégalités dans l'accès à la parole en offrant à tous un espace d'expression, propice à la construction d'une parole collective. Ce préalable est particulièrement nécessaire pour des personnes isolées, qui se sentent dévalorisées et qui n'ont pas l'habitude de prendre la parole en public. Quant aux groupes professionnels, aux chercheurs et aux gestionnaires, certains sont amenés à se défaire d'un regard « trop » pré-établi vis-à-vis des populations concernées, par la déconstruction de leurs préjugés et la traduction de leurs « certitudes » sous la forme de questions.

Au cours du deuxième moment, ces savoirs sont mis en commun, toutes catégories d'acteurs combinées, et des stratégies d'action sont débattues. L'enjeu est ici d'instaurer un espace de « questions » (dans le sens de Taylor, 1991) afin d'apporter des réponses sur le plan de l'action. Il implique de reconnaître la valeur de ces différents savoirs, de chercher un langage commun et ouvert, et enfin, de partager différents systèmes de référence (qu'ils soient fondés sur l'expérience de vie ou de gestion, sur la formation et la pratique professionnelle, ou encore sur la recherche).

Enfin, le troisième moment porte sur des pratiques participatives qui visent à institutionnaliser des stratégies d'action sur les inégalités. Les savoirs expérientiels et d'intervention sont ici intégrés au même titre que les savoirs disciplinaires et de gestion.³

« Il s'agit ici de réduire les inégalités dans l'accès à la parole en offrant à tous un espace d'expression, propice à la construction d'une parole collective. »

En visant à recenser, expérimenter, évaluer et valoriser (le cas échéant) différentes pratiques de participation, informelles ou formelles, dans la recherche et l'action sociale, les travaux de l'équipe entendent contribuer à la reconnaissance de la diversité des savoirs d'expérience de vie et d'intervention, ainsi que de leur inégale capacité à se faire entendre. C'est la conviction des membres de l'équipe PRAXCIT, qui font de la valorisation de la pluralité des savoirs le principal enjeu de la participation citoyenne.

Notes

1 : Sont membres de l'équipe PRAXCIT: Evelyne Bailargeau, David Beaupré, Christophe Bedos, Jean Gagné, Luc Gaudet, Marise Guindon, Audrey Gonin, Yves Lecomte, Christopher McAll, Marie-Carmen Plante, Jean-François René, Mireille Tremblay.

Sont collaborateurs de l'équipe PRAXCIT: Robert Bastien, Estelle Carde, Jean-François Laé, Martha Llobet Estany, François Régimbal.

2: Ses membres, issus de disciplines et d'institutions diverses, ont déjà engagé des travaux dans ce domaine. Leurs travaux impliquent différentes populations stigmatisées (personnes assistées sociales, itinérantes, souffrant de troubles mentaux ou d'une déficience intellectuelle, jeunes parents) ou professionnelles (intervenants, chercheurs, gestionnaires). Ils reposent sur une variété de dispositifs techniques (documentaires, « tribunaux » populaires ou arts de la scène). Les membres souhaitent revenir collectivement sur leurs expériences passées et actuelles, afin de les documenter, de les expérimenter et de les valoriser à travers des séminaires, des ateliers et des projets de recherche et de démonstration menés conjointement.

3 : Au-delà du développement de la recherche dans chacun de ces trois axes, l'équipe entend notamment : élaborer une banque de données sur les pratiques de participation qui favorisent la mise en commun des connaissances et l'élaboration de stratégies d'action sur les inégalités sociales ; mettre en valeur des pratiques jugées « exemplaires » à partir de recherches évaluatives, expérimentales ou de démonstration ; créer un séminaire pluridisciplinaire et pluriversitaire ; mettre en place un séminaire biannuel sur les thématiques de l'équipe pour les stagiaires du CSSS Jeanne-Mance ; organiser annuellement un colloque à l'échelle provinciale sur les thématiques de l'équipe ainsi qu'un colloque international ; créer un forum des partenaires ; créer un programme de bourses annuelles ; organiser des événements et des espaces citoyens de mise en commun de connaissances de manière expérimentale.

Bacqué, M.-H., Rey, H. et Y. Sintomer. (2005). « La démocratie participative urbaine face au néo libéralisme », *Mouvements*, 3, 39-40 : 121-131.

Barnes, M., Newman, J. et H. Sullivan (2007). *Power, Participation and Political Renewal. Case studies in public participation*, The Policy Press, University of Bristol, Bristol.

Baron, C. (2007). « Quand la recherche participative

interroge la formation », dans Anadon, M. (dir.), *La recherche participative*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, pp.125-157.

Blondiaux, L. (2001). « Démocratie locale et participation citoyenne : la promesse et le piège », *Mouvements*, 18 : 44-51.

Blondiaux, L. et Y. Sintomer (2002). « L'impératif délibératif. Dossier Démocratie et délibération », *Politix*, 15, 57 : 17-36.

Blatrix, C. (2009). « La démocratie participative en représentation », *Sociétés contemporaines*, 2, 74 : 97-119.

Boltanski, L. (2009). *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, NRF.

Bourque, D. (2009). *Transformation du réseau public de services sociaux et impact sur les pratiques des intervenants sociaux au Québec*, Cahiers de la CRCOC no 0907, Université du Québec en Outaouais.

Chambers, R. (1995). « Poverty and livelihoods: whose reality counts ? », *Environment and Urbanization*, 7 : 173-204.

Couturier, Y., Gagnon, D. et S. Carrier (2009). « Management des conduites professionnelles par les résultats probants de la recherche. Une analyse critique », *Criminologie*, 42, 1 : 185-199.

CSBE (2004). *Participation et consultation des citoyennes et des citoyens en matière de santé et de bien-être*, Rapport rédigé par Piron F. et M.-R. Sénéchal et présenté au Conseil de la santé et du bien-être, Gouvernement du Québec.

Dryzek, J. (2004). « Recension critique du livre de Frank Fischer, *Reframing Public Policy: Discursive Politics and Deliberative Practices* », *Policy Sciences*, 37, 1 : 89-93.

Dupuis, A. et L. Farinas (2009). *Une critique des modes managérialistes dans la gestion des organisations de services humains complexes de santé et de services sociaux*, Cahier de recherche du CERGO, ENAP et TÉLUQ.

Dupuis, A. et L. Farinas (2010). « Vers un appauvrissement managérialiste des organisations de services humains complexes ? », *Nouvelles pratiques sociales*, 22, 2 : 51-65.

Fraser, N. (2005). *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, Paris, La Décou-

verte.

Fung A. et E.O. Wright (2005). « Contre-pouvoir de la démocratie participative et délibérative », dans Bacqué, M.-H., Rey, H. et Y. Sintomer (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparée*, Paris, La Découverte, pp.49-80.

Gaventa, J. et A. Cornwall (2007). « Power and knowledge », dans P. Reason et H. Bradbury (dir.) *Handbook of Action Research: Participative Inquiry and Practice*, Deuxième édition, Londres, Sage, pp. 72-81.

Gouldner, A.W. (1979). *The Future of Intellectuals and the Rise of the New Class*, New York, The Seabury Press.

Heron, J. et P. Reason (1997). « Participatory Inquiry Paradigm », *Qualitative Inquiry*, 3, 3 : 274-294.

Jacob, S. (2009). « Opération chloroforme ou la réinvention de l'État rationnel : l'évaluation et les données probantes », *Criminologie*, 42, 1: 201-223.

Khanlou, N. et E. Peter (2005). « Participatory Action Research : Considerations for Ethical Review », *Social Science and Medicine*, 60: 2333-2340.

Lecomte, Y. (2003). « Développer de meilleures pratiques », *Santé mentale au Québec*, 28, 1 : 9-36.

Lecomte, Y. (2008). « Évolution de la pensée critique en santé mentale au Québec », dans Lecomte, Y., Côté, B., Huot, M.C. et C. Marcotte (dir.), *La pensée critique en santé mentale*, Montréal, Éditions SMQ, pp. 21-58.

Lecomte, Y. (2009). « Avancées et excès de la réforme », *Revue du CREMIS*, 2, 1 : 16-19.

Loncle, P. et A. Rouyer (2004). « La participation des usagers : un enjeu de l'action publique locale », *Revue Française des Affaires Sociales*, 4 : 133-153.

McAll, C. (2008a). « Trajectoires de vie, rapports sociaux et production de la pauvreté », dans Châtel V. et S. Roy (dir.), *Penser la vulnérabilité. Visages de la fragilisation du social*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, pp. 93-123.

McAll, C. (2008b). « Au cœur des inégalités sociales de santé: l'exclusion et l'inclusion comme rapports », dans Gagnon, E., Pelchat, Y. et R. Édouard (dir.), *Politiques d'intégration, rapports d'exclusion - Action publique et justice sociale*, Québec, Presses de l'Université Laval.

McAll, C. (2009). « De l'individu et de sa liberté », *Sociologie et sociétés*, 41, 1 :177-194.

O'Neill, M. (2003). « Pourquoi se préoccupe-t-on tant des don-

nées probantes en promotion de la santé ? », *Soz Präventivmed*, 47 : 317-326.

McIntyre, A. (2008). *Participatory Action Research*, Los Angeles, Sage Publications.

Sen, A. (2003). *L'Économie est une science morale*, Découverte, Paris.

Sintomer Y. (2007). *Le pouvoir au peuple. Jurys citoyens, tirage au sort et démocratie participative*, Paris, La Découverte.

Taylor, C. (1991). *The Malaise of Modernity*, Concord, Ontario, Anansi.

Weinstock, D. (2007). « Qu'est-ce qui constitue une donnée probante ? », Compte-rendu de conférence, Atelier d'été des Centres de collaboration nationale, Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques de santé, Baddeck, Nouvelle-Écosse.



Exlan, 2009. Certains droits réservés